



Paris, le 17 juillet 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dermatose nodulaire contagieuse (DNC) : FNSEA / JA / FNB / FNPL / CDAF / LCA actent les décisions prises par l'Etat devant les membres du CNOPSAV Animal face à cette épizootie

La proposition d'une stratégie sanitaire sur la DNC, attendue par les éleveurs victimes de cette épizootie depuis l'arrivée de la maladie en France le 29 juin dernier, a enfin été abordée lors de la tenue d'un CNOPSAV Santé Animale présidé par madame la Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire hier.

Cette stratégie, proposée par la Ministre et les services de la DGAL, repose sur les avis donnés par les scientifiques et se base sur la réglementation européenne en vigueur. Cette stratégie tient en 5 points :

- 1) Eviter les mouvements d'animaux
- 2) Mettre en place des mesures de biosécurité strictes (pas de circulation de camions, etc...). Les camions de collecte de lait ne sont pas concernés par l'interdiction mais mettent en place des mesures de biosécurité strictes.
- 3) Dépeupler des unités épidémiologiques déclarées foyers
- 4) Vacciner à 20 km des foyers dans 2 directions : vers l'extérieur et l'intérieur et au plus près des foyers dans les quelques communes touchées pour venir en soutien des éleveurs qui sont plus qu'inquiets par l'arrivée de la maladie
- 5) Accompagner psychologiquement, économiquement et financièrement les éleveurs touchés pour permettre un repeuplement, en coordination avec les professionnels, le plus rapide possible.

Tous les membres du CNOPSAV Santé Animale ont validé cette stratégie à l'exception d'une voix. En responsabilité, et conscients des difficultés humaines engendrées par de telles décisions, la FNSEA / JA / FNB / FNPL/ CDAF/LCA ont acté ces choix, pour la protection et la pérennité de l'élevage français.

La FNSEA / JA / FNB / FNPL / CDAF / LCA, qui attendaient depuis le début de la crise un engagement fort de l'Etat, demandent maintenant :

- Que l'Etat adresse un message fort sur le terrain en indemnisant les animaux abattus à leur juste valeur tout comme les pertes de production en attendant le repeuplement des cheptels. C'est une condition impérative pour redonner de l'espoir aux éleveurs qui subissent ce drame et leur permettre de se projeter. Que l'Etat, le réseau de vétérinaires et les réseaux d'éleveurs se mobilisent massivement pour mettre en place une vaccination la plus rapide possible. La vaccination est une lueur d'espoir dans ce contexte extrêmement difficile. La FNSEA/JA/FNB/FNPL/CDAF et LCA appuient la décision prise d'obligation vaccinale et de la stratégie vaccinale envisagée.

Nous réalisons actuellement une course contre la montre pour éviter d'amplifier la prolifération de la maladie, qui réalise des dégâts considérables dans les cheptels touchés. L'action est donc en place, l'Etat a pris ses responsabilités et devra les assumer jusqu'à la fin de cette crise !

La FNSEA/JA/FNB/FNPL/CDAF et LCA sont en tout état de cause aux côtés des éleveurs depuis le premier jour pour les écouter, les accompagner et les soutenir. C'est la force du collectif de nos organisations.

Contacts Presse :

FNSEA – Renan Morgat / 06.21.16.80.84 / renan.morgat@reseaufnsea.fr

JA – Etienne Leray / 07.86.22.90.67 / eleray@jeunes-agriculteurs.fr

FNB – Thiery Rapin / 01.81.72.17.30 / fnb@fnb.asso.fr

FNPL – Jean-Manuel Vignau / 07.68.03.86.97 / communication@fnpl.fr

CDAF - Myriam Decoeur / 06.87.03.23.28 / myriam.decoeur@apca.chambagri.fr

LCA – Sabri Derradji / 06 61 85 90 77 / sderradji@lacoopagri.coop